

 <p>PMS FORMATION LES PROFESSIONNELS DU MÉTIER DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE</p>	<h2><u>RECYCLAGE</u></h2> <h3>« SSIAP 3 »</h3>	
--	--	---

Prérequis :

+ Être titulaire du SSIAP 3 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois

+ PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité

+ Aptitude médicale

Conditions d'admission :

+ Pièce d'identité
+ Diplôme SSIAP 3 et dernier recyclage

Durée :

21H sur 3 jours

Date : A définir

Lieu : Notre centre de formation

Nbre de stagiaires :

1 minimum et 10 maximum

Références :

Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 puis par décret du 30 septembre 2010)

Programme de Formation

INTITULÉ :

- Recyclage de Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP 3).

OBJECTIFS :

- S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Chef de Service de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)

CONTENU :

- Réglementation Sécurité Incendie – Evolution des textes réglementaires : règlement de sécurité dans les ERP (dispositions générales, particulières et spéciales), règlement de sécurité dans les IGH, rappel des textes concernant les moyens de secours
- Management de l'équipe de sécurité – gestion du personnel et des moyens du service : missions, organiser les rondes, documents du service, contrôles, procédures et consignes
- Commissions de sécurité – Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles, documents à transmettre – exercices pratiques : exercice de rédaction d'une notice de sécurité dans le cadre d'une modification ou d'une utilisation exceptionnelle
- Etude de cas – Analyse d'un projet de construction : rappel de la méthode, lecture de plans – exercice de détermination des contraintes réglementaires

PEDAGOGIE

Moyens techniques et pédagogiques :

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur
Livrrets stagiaires

Extincteurs EP et CO²

Une aire de feux permet l'utilisation d'extincteurs sur bac à feu à gaz-écologique

Prix :

Demander un devis selon vos besoins

SUIVI – ÉVALUATION :

- Suivi de la formation : Émargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

Evaluation :

Test QCM Validation par le Centre de formation et délivrance d'une attestation de recyclage

- Recyclage: Tous les 3 ans avec une formation de secourisme en cours de validité

METHODE PEDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

ENCADREMENT :

La formation est assurée par un formateur expert en matière de prévention incendie.

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigerons vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.

L'accessibilité pour tous



Modalités d'accès et contact :

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jours ouvrés après une prise de contact avec notre référent pédagogique, Amza OUSSENI par :
Email : contact@groupe-pms.net
Téléphone : +262 269 620 280
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.
- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention, une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retournée.